
Adresse de la société populaire de Maupertuis (Seine-et-Marne) qui envoie à la Convention des dons patriotiques, lors de la séance du 29 floréal an II (18 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Maupertuis (Seine-et-Marne) qui envoie à la Convention des dons patriotiques, lors de la séance du 29 floréal an II (18 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 430-431;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27073_t1_0430_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

1 croix avec un Christ d'argent, pesant 9 marcs 6 onces.

6 burettes avec 3 plats d'argent, pesant ensemble 7 marcs 2 onces.

1 encensoir, 1 navette et 1 petite cuiller d'argent, pesant ensemble 5 marcs 2 onces.

1 croix avec le Christ et pied d'argent, pesant 6 marcs 6 onces.

4 autres chandeliers d'argent, pesant ensemble 2 marcs 7 onces.

4 reliquaires dont 3 en pyramide et 1 représentant 1 bras d'argent, pesant 2 marcs.

1 cylindre d'argent représentant 1 chandelle, pesant 6 marcs 2 onces.

31 cœurs d'argent, tant grands que petits, pesant ensemble 8 marcs 2 onces.

43 offrandes ou *ex-voto* d'argent, 4 petites couronnes, 1 petit globe, 1 branche de laurier, 1 petite figure de St-Jean, le tout d'argent, pesant 4 marcs 5 onces.

1 autre croix avec le pied et le Christ d'argent pesant ensemble 4 marcs 4 onces.

2 Christs avec leurs inscriptions, 1 tête de mort et 1 petit reliquaire, le tout d'argent, pesant ensemble compris le fil de laiton et un morceau de bois y attachant 3 marcs 6 onces.

2 branches d'argent dont une démontée, pesant ensemble net 4 marcs 2 onces.

Et enfin 1 Christ d'argent avec toute la garniture d'une croix en argent, pesant ensemble 6 marcs 3 onces.

[*Au ci-devant chapitre de cette comm.; p.v. du 30 oct. 1792*] :

1 ciboire avec son couvert d'argent doré, pesant 6 marcs 1 once.

1 calice avec sa patène d'argent doré, pesant 5 marcs 1/2.

1 boîte aux saintes huiles, d'argent, 2 burettes avec le plat d'argent, 7 aubes avec leurs attributs, 3 chasubles, 1 blanche, 1 violette et 1 noire, et un missel.

Poids des différentes croix dites de St-Louis supprimées, procès-verbal du 8 nivôse, 1 marc 1/2 1 once 1/2 1 gros 1/2.

Argenterie au couvent des [ci] devant sœurs noires; par la pesée faite il s'est trouvé : 3 marcs 6 onces 1/2.

[*A la ci-devant église paroissiale*] :

5 calices, 5 patènes, 4 cuillers, 3 ciboires, 2 remontrances, 1 petit coffre, 2 petits vases, 1 petite boîte, 1 écaille, 1 petite plaque, 3 pierres, 1 croix, 1 autre de diamant, avec 1 petit calice, 10 très petites pièces.

[*Envois faits par la comm.*] :

1° plusieurs argenteries, pesant 10 marcs.

2° partie cuivre rouge, pesant 500 livres.

3° partie de galons d'or et d'argent.

4° et finalement partie de linges provenant de la dépouille des églises de lad. commune.

P.c.c. DUCHOT (*maire*), POLLET (*secrét.*).

[*Dons déposés au distr. de Bergues, 8 germ. II.*]

Le cⁿ Durchon, commissaire député par la mun. de Bourbourg, dépose : 4 chandeliers d'argent, 1 mouchette et un portemouchette aussi d'argent, pesant ensemble 10 marcs.

J. DE BACECQUE, W. CARPENTIER.

P.c.c. POLLET (*secrét.*), VÉRIOUSTRE.

9

[*La Sté popul. de Maupertuis, à la Conv.; s.d.*]
(1).

« Citoyens,

Nous offrons à la République 111 liv. 18 s. en numéraire, 45 liv. en assignats et quelques bijoux en or et argent.

En déposant sur l'autel de la patrie l'offrande faite par les sans-culottes qui composent notre Société, nous venons vous dire que leurs vœux sont de voir l'édifice républicain achevé par ceux qui en ont fondé la base. Quelle main plus habile que la votre pourrait consolider vos immortels travaux.

Restez, restez, incorruptibles Montagnards, au poste que la nation vous a confié. C'est de vous qu'elle attend l'accomplissement de ses hautes destinées. Les principes vertueux que vous venez de proclamer par l'organe de Saint-Just, sont le coup le plus terrible que vous ayez porté à l'aristocratie.

Autant que vous nous haïssons ces hommes de sang qui, affectant un patriotisme outré, ont toujours le meurtre dans la bouche.

La vengeance nationale veut que les traîtres soient punis. Mais nous sommes certains que c'est en gémissant que vous prononcez sur le sort des coupables. Au lieu que l'enthousiasme avec lequel vous recevez les actes de vertu que l'on vous présente, nous est un sûr garant que votre cœur jouit d'une douce satisfaction lorsqu'au nom de la patrie vous distribuez des récompenses.

Nous le répétons, nous n'aimons point le sang, mais nous voulons que les ennemis de notre liberté soient punis; nous applaudissons de toutes nos forces à la juste sévérité que vous venez de déployer contre les conspirateurs; des hommes assez scélérats pour sacrifier leur patrie à leurs ambitions, ne sont plus que des monstres qui répugnent à la nature et dont il la faut purger.

Nous venons de célébrer par une fête civique l'inauguration des bustes de Marat et de Lepeletier; toutes les Sociétés populaires qui nous environnent ont concouru à la rendre solennelle. Le représentant Sevestre s'y est aussi trouvé et a prononcé un discours très énergique, fondé sur les meilleurs principes de philosophie, de liberté et d'égalité.

Citoyens représentants, soyez toujours l'effroi des tyrans et des conspirateurs; nous sommes debout pour vous défendre ou périr avec vous. Le serment que nous avons fait de vivre libre ou de mourir ne sera pas un futile son sorti de notre bouche, notre âme nous l'a dicté, notre cœur le prononça, la valeur et les forces de nos bras sauront le soutenir.

Nous travaillons dans ce moment à tirer du sein de la terre la foudre qui doit écraser les tyrans.»

ROCHE (*présid.*), François LECLERC (*secrét.*),
ROGER (*secrét.*), DAUVET (*vice-présid.*).

(1) C 302, pl. 1089, p. 12, 13; P.V., XXXVII, 323; B⁴ⁿ, 29 flor. (suppl¹); J. Fr., n° 602; J. Sablier, n° 1326.

[*Extrait des délibérations, 25 flor. II.*]

[*Etat des dons faits par les membres de la Sté*] :

En numéraire	111 liv. 18 s.
En assignats	45 liv. .
	156 liv. 18 s.

2 paires de boucles à souliers en argent, 2 porte col en argent, 2 médailles en argent, 1 bouchon de flacon en argent, 1 cachet en argent, 1 petite croix en or, 1 bague en or, plus 1 livre 3 sols en argent

ROCHE (*présid.*), AGNEAUX (*trésorier*), François LECLERC, ROGER (*secrétaires*), DRUVET (*vice-présid.*).

h

[*La Sté popul. de Roquebrune, à la Conv.; 17 germ. II*] (1).

« Citoyens,

Vous venez d'acquérir un nouveau droit à notre reconnaissance et à notre attachement par la découverte de ce complot exécrable que des scélérats, sous le manteau du patriotisme, avaient tramé contre la sûreté du peuple de la liberté, et que votre surveillance sans cesse active a déjoué à l'instant où ces monstres allaient le consommer. Qui mieux que vous pourrait tenir le timon du vaisseau de la République puisque vous venez de le sauver encore une fois au milieu des écueils et des orages enfantés par l'ambition et l'audace du crime.

Ah, restez à votre poste jusqu'à ce que le sang précieux des républicains versé pour la défense de la patrie, soit vengé dans le sang impur de nos féroces ennemis et que la liberté triomphant des vains et derniers efforts des brigands coalisés, établisse sur des bases inébranlables l'édifice éternel et consolant de la paix et du bonheur; que votre constante énergie dans vos sublimes travaux ne se lasse pas un instant, les destinées de l'univers entier, liées intimement à celles de la France, sont entre vos mains. Vous avez depuis longtemps acquis le titre bien cher et bien doux de pères de la patrie; par votre décret bienfaisant sur les gens de couleur vous avez mérité celui de pères des malheureux; un pas de plus et vous aurez acquis le titre glorieux de libérateur du genre humain. Guerre implacable à tous les tyrans qui veulent entraver votre marche rapide vers le bonheur des hommes. Vous avez purgé le sol de la République des Capet et de ses vils satellites; les Rolandins, les Brissotins, les Girondins, tous ces reptiles impurs du marais ont été étouffés dans le fange; il vous reste à balayer de dessus la terre de la liberté tous les traîtres et les conspirateurs, quelque masque qu'ils empruntent. Que leur tête roule sur l'échafaud, que la sainte Montagne lance de toutes parts sa foudre sur les coupables et que

(1) C 302, pl. 1089, p. 14; B⁴ⁿ, 29 flor. et 2 prair. (suppl^t).

la terreur soit à l'ordre du jour: la frayeur des scélérats fait la sécurité du citoyen vertueux.

Telle est l'expression toute pure des sentiments que la Société républicaine de Roquebrune fait parvenir jusqu'à vous; elle qui s'honore d'avoir fait don à la patrie de 100 marcs environ d'argent, de 6 quintaux de laiton, 17 quintaux de fer, 50 quintaux de matière de cloches, 103 fusils, 452 sacs, 90 chemises, 17 paires de bas, 4 paires de souliers, 5 paires de culottes, trop heureuse de pouvoir employer tous les objets qui furent si longtemps le sot ornement de la superstition, au maintien de la liberté et à la défense de la République; ce n'est que par ce saint usage qu'ils peuvent être purifiés.»

TRÉMOLET (*présid.*), J.H. BŒUF cadet (*secrét.*).

i

[*La comm. de Chaussin, à la Conv.*] (1).

« Citoyens Législateurs,

Nous vous prévenons que nous venons de transformer l'église principale de cette commune en temple de la Raison où les loix sont lues exactement tous les décadis. Les cuivres qu'on en a extraits serviront à fabriquer des canons avec le métal des cloches que nous avons fait parvenir à notre district. L'argenterie qui compose 30 marcs, 6 onces, 5 gros, a été remise au même lieu pour être envoyée à la monnaie, il n'en reste plus un grain; les vases et les autres ustensiles, tout va être converti en lingots et va prendre des formes plus républicaines. Nous avons aussi fait disparaître tous les signes extérieurs qui rappelaient encore le fanatisme et la superstition. Présentement nous travaillons sans relâche à la fabrication du salpêtre qui doit servir à exterminer nos ennemis.

Citoyens représentants, notre indignation a été à son comble au récit de l'affreuse conspiration ourdie par de faux amis du peuple contre la liberté, la représentation nationale et les patriotes les plus intrépides de la Montagne. Qu'ils périssent ces monstres! Ils ont trop longtemps deshonoré le sol de la liberté; les insensés, ils comptaient enchaîner des républicains et ne songeaient pas que si la Convention méritait la confiance du peuple, il est également digne de ses représentants, plutôt la mort que l'esclavage, est notre seul mot, et ce serait inutilement que ces hommes à deux faces voudraient faire rétrograder la révolution; elle marche à pas de géant aux grandes destinées qu'elle mérite.

Nous vous remercions, Législateurs, de votre activité à déjouer les complots de nos ennemis, de votre zèle ardent à faire triompher la République et à rendre le peuple heureux.»

BOUVIER (*maire*), CHARRIÈRE (*agent nat.*),
TOURNEBISE, PANET.

(1) C 302, pl. 1098, p. 24; B⁴ⁿ, 29 flor. et 3 prair. (suppl^t).